

Focus

L'île aux oiseaux en Seine, un nouveau refuge dans l'estuaire

En 2005, l'île aux oiseaux, un îlot reposoir artificiel de cinq hectares, a été créée à l'entrée de l'estuaire de la Seine afin de compenser l'ouverture du nouveau port à conteneurs du Havre, dont la construction avait détruit une partie de la zone de repos et de nidification des oiseaux. Interdite aux hommes, des scientifiques y débarquent toutefois plusieurs fois par an pour des campagnes de suivis et d'observations permettant d'évaluer les résultats et de tirer les enseignements de l'une des mesures d'accompagnement environnemental les plus emblématiques de Port 2000.

Le projet Port 2000 au Havre

La construction de 2001 à 2005 de Port 2000, nouveau terminal à conteneurs du port du Havre, a entraîné la disparition d'anciens sites de dépôts de dragage, utilisés comme lieux de repos par de nombreuses espèces d'oiseaux de l'estuaire. L'aménagement réduit ainsi la capacité d'accueil de l'avifaune dans l'estuaire. Plus généralement, les suivis ornithologiques menés sur la partie estuarienne aval depuis les années 1980 mettent en évidence le manque de reposoirs de haute mer pour les oiseaux marins (sternes, guifettes, mouettes, cormorans, etc.). L'idée de créer un îlot reposoir à l'embouchure de l'estuaire de la Seine, comme mesure environnementale de Port 2000, a donc rapidement émergé.

L'îlot reposoir, situé dans la partie sud de l'estuaire en face de Villerville, entre Honfleur et Trouville, a été achevé en avril 2005, après un an de travaux. Ce site mesure 320 mètres de long par 200 mètres de large. Ses caractéristiques, sa forme et sa topographie ont été définies par le port du Havre en étroite concertation avec les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Haute et Basse-Normandie, le GONm (groupe ornithologique normand) et le port de Rouen.

Conçu par les ingénieurs du port du Havre, avec l'aide d'ornithologues, l'îlot artificiel a été construit sur le banc du Ratier, un haut fond au sud du chenal de Rouen. Prouesse technique compte tenu de sa situation en plein cœur d'un estuaire soumis à des marées de forte amplitude, sa création a nécessité l'apport de 544 000 tonnes de sédiments sablo-graveleux, majoritairement issus des travaux de Port 2000, et de 57 000 tonnes d'enrochements. Ces matériaux ont été acheminés durant les marées hautes par des engins maritimes, puis profilés pendant les marées basses par des engins terrestres amenés sur le site par barges.

Le coût de cette opération s'élevait à 8,1 millions d'euros, financée majoritairement par le Grand port maritime du Havre avec des aides de l'Union européenne, de la région Haute-Normandie et du département de Seine-Maritime.

La conception de l'îlot reposoir a tenu compte de plusieurs exigences techniques et environnementales :

- les courants de l'estuaire ne devaient pas être affectés ;
- l'îlot reposoir devait à la fois résister aux tempêtes et disposer d'une plage susceptible d'évoluer naturellement en fonction des courants marins.

Ainsi, une forme en « haricot » a été imaginée pour mieux résister aux conditions de houle et offrir différents habitats pour l'avifaune (photo 1) :

- les parties ouest et est, de formes circulaires, sont reliées entre elles par une digue de jonction ;
- à marée haute, l'île est constituée de trois secteurs permettant d'accueillir différentes espèces d'oiseaux marins ;
- deux étendues d'eau sont également présentes : une baie ouverte sur le sud et un lagon centré dans la partie est, qui se remplit pendant les marées de vives eaux, puis se vide graduellement grâce à l'effet drainant du sable sous-jacent ;
- les pentes de l'ouvrage ont été conçues pour permettre l'accueil des mammifères marins et des limicoles, petits échassiers vivant en zone littorale.

L'îlot fait aujourd'hui 5 hectares à marée basse et près de 1,5 hectares à marée haute.

À l'exception des agents de la Maison de l'estuaire, qui assurent la gestion et le suivi du site, toute présence humaine y est interdite, afin de préserver la quiétude du lieu.



➊ À l'embouchure de la Seine, « l'îlot en Seine » en 2014. Les parties ouest et est protégées par des enrochements s'ouvrant, dans la partie centrale, sur une plage de sable, des vasières et un lagon qui se remplit puis se vide au gré des marées.

Suivis mis en œuvre et résultats

Aucune espèce floristique n'a été volontairement introduite sur le site. L'idée était d'étudier les processus de colonisation naturelle de la faune et de la flore, opportunité rare d'observer les évolutions d'un milieu insulaire totalement neuf. Soixante-dix espèces végétales recensées à ce jour illustrent la dynamique de recolonisation de l'îlot.

Des suivis annuels de végétation sont réalisés depuis 2005 par les botanistes de la Maison de l'estuaire. Les milieux en présence sont typiques des zones littorales et estuariennes : lasses de mer en haut de plage, végétation de haute slikke dans la lagune, pelouse rase de type aérohaline sur les zones hautes non recouvertes par les marées.

Des inventaires complémentaires aléatoires pour les papillons de jours, les criquets et sauterelles (et autres espèces faunistiques le cas échéant) sont également réalisés. Pour les oiseaux, des protocoles de suivi ont été mis en œuvre par l'observatoire de l'avifaune à partir de 2005. Ils reposent sur un décompte mensuel depuis la mer, complété par deux à trois débarquements annuels et des décomptes effectués depuis la terre : décomptes mensuels des oiseaux d'eau de l'estuaire à marée haute et à marée basse, ainsi que le suivi des oiseaux en migration pré et post-nuptiale. Depuis 2008, une caméra de surveillance implantée sur l'îlot permet de compléter les différents suivis afin notamment d'avoir une idée plus précise de la fonctionnalité des reposoirs pour les limicoles et les oiseaux marins.

À ce jour, soixante-neuf espèces d'oiseaux différentes ont été observées sur l'îlot, qu'elles soient nicheuses ou de passage. 78,3 % des espèces sont des oiseaux d'eau. Ce

sont les limicoles et les laridés (goélands et mouettes) les plus représentés. Cinquante-cinq espèces sur soixante-neuf sont présentes dans une liste de protection nationale ou régionale, ou dans la directive « Oiseaux », comme par exemple le Faucon pèlerin, la Sterne caugek, la Sterne pierregarin, le Gravelot à collier interrompu, le Courlis cendré, la Sterne naine ou la Mouette pygmée. Ramené à la population totale d'oiseaux fréquentant l'îlot, l'Huîtrier pie a par exemple un taux de fréquentation d'environ 28 %, le Courlis cendré de 13 % et le Courlis corlieu de 5 %, ce qui représente tout de même pour ce dernier, environ cent vingt individus en effectifs cumulés sur l'année. Ces chiffres sont néanmoins en constante augmentation.

Ces chiffres sont très encourageants même si l'îlot comptabilise toujours de faibles effectifs de limicoles.

Les pics de fréquentation ont lieu entre les mois de juin et septembre. Ces importants stationnements correspondent à la fin de la période de nidification et au début de la migration postnuptiale (autour de mille six cents oiseaux observés en juillet et août 2013). En hivernage et en migration pré-nuptiale, les effectifs sont beaucoup moins importants, même si l'on enregistre des stationnements importants en janvier (plus d'un millier d'oiseaux recensés à la caméra les 14 et 30 janvier 2014).

La grande majorité des oiseaux est observée en repos (en 2014 : 18 397 en repos, 50 en alimentation et 20 en vol). Ces résultats confirment que l'îlot remplit son rôle de reposoir pour l'avifaune. La zone centrale de l'îlot, avec son anse et la partie découverte par la marée, est un secteur très favorable aux laridés et limicoles.

Enfin, des phoques veau-marin sont également observés occasionnellement.

Conclusion

Après neuf années de suivis et d'observations de l'îlot reposoir, la stratégie retenue pour la création de l'îlot, basée sur des principes adaptables et évolutifs, a porté ces fruits. La conception initiale du site a permis une évolution naturelle au fur et à mesure des marées, du temps et des saisons et le site présente une dynamique comparable à celle des îles ou îlots de la façade Manche-Atlantique. Dans un contexte global de diminution de la biodiversité, la naissance d'un nouvel écosystème fonctionnel est toujours une bonne nouvelle et l'apparition de nouvelles niches écologiques confère au site un intérêt majeur.

D'un point de vue technique, les choix faits à la conception sont satisfaisants. Les enrochements sont stables et les parties plus mouvantes, sables, graviers et vases, évoluent comme attendu en fonction des courants et des marées. À ce jour, il n'est pas apparu nécessaire d'intervenir à nouveau sur l'îlot.

Les suivis mis en œuvre depuis la création montrent que les populations d'oiseaux, les végétaux et les insectes s'approprient le site au rythme prévu par les gestionnaires en amont du projet. Ces suivis seront poursuivis et une synthèse comparative inter-annuelle est envisagée pour les dix ans de l'îlot.

Dans un cas comme celui-ci, où les expériences comparables sont rares, voire inexistantes, les leçons à retenir sont multiples et portent autant sur les points techniques que stratégiques.

La principale leçon concerne l'étape initiale de concertation. Les objectifs doivent être bien définis et partagés par tous les acteurs en présence, experts scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels et maîtres d'ouvrages et administrations. Dans notre cas, les échanges préalables ont duré plus d'un an et demi et cette durée nous paraît bien adaptée à la nécessaire maturation que demande un projet de cette ampleur.

Une fois les objectifs fixés en commun, la phase de conception de l'aménagement doit également être réalisée de manière pluridisciplinaire (sédimentologues, écologues, etc.). Avec le recul, nous avons pu constater que cette démarche est de nature à augmenter l'efficacité environnementale de ces travaux de génie écologique.

Il faut néanmoins rester attentif à ne pas multiplier les objectifs et à ne pas les faire dériver au cours du temps. Au regard de notre expérience, il ne semble pas inutile de rappeler qu'un aménagement doit être conçu au départ pour un objectif principal précis et ne doit pas chercher à être une réponse unique à des problématiques diverses de restauration de la biodiversité. Si des aménagements complémentaires sont proposés, il nous paraît opportun que le maître d'ouvrage veille à toujours mettre en regard cette proposition et les objectifs initiaux.

Les suivis mis en œuvre sont également d'importance car ils permettent, en fonction des résultats observés, d'adapter l'aménagement, et cette flexibilité doit nécessairement être pensée dès l'origine du projet. C'est en réalité la principale condition nécessaire à la bonne réussite d'un projet de génie écologique.

Avec le recul offert par plusieurs années de projets de restauration écologique dans l'estuaire de la Seine, nous conseillons de prévoir ces suivis dans la durée, et il est préférable d'envisager dès le départ des suivis sur des périodes de dix à quinze ans au minimum, et donc de déterminer très tôt le budget associé. Les résultats se faisant souvent attendre les premières années, des suivis sur une durée trop courte ne seraient pas adaptés à la cinétique lente de l'évolution d'un écosystème récemment créé ou restauré. ■

Les auteurs

Pascal GALICHON et Natacha MASSU

Grand Port Maritime du Havre
Direction de l'environnement et de la planification
Terre-plein de la Barre – CS 8413
F-76067 Le Havre Cedex – France
✉ pascal.galichon@havre-port.fr
✉ natacha.massu@havre-port.fr

Sources et contributeurs :

Observatoire de l'avifaune, Maison de l'estuaire,
Groupe ornithologique normand.

Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier en particulier Faustine SIMON et Damien ONO-DIT-BIOT pour les informations fournies. Pierre BEAUDOIN doit être également remercié pour sa relecture attentive.



À ce jour, 69 espèces d'oiseaux différentes ont été observées sur l'îlot (dont l'Huîtrier pie ici sur la photo), qu'elles soient nicheuses ou de passage.